



Vie communale

- Désignation de Monsieur Christophe Hayet, Echevin en tant que représentant de la majorité au sein du Comité de l'ASBL Contrat de rivière Dyle-Gette.
- Désignation de Madame Marianne Janssens, Echevine en tant que représentante de la majorité au sein la Commission communale « Finances, budget, infrastructures ».
- Désignation de Monsieur Christophe Hayet, Echevin en tant que représentant de la majorité au sein de la Commission communale « Chemins, sentiers, érosions et cours d'eau ».

Plan de cohésion sociale

- Approbation du diagnostic de cohésion sociale et le plan d'action du projet de plan de cohésion sociale 2014 - 2019.

Finances communales

- Approbation des deuxièmes modifications budgétaires du budget communal, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2013.
- Approbation du mode de passation et les conditions de marchés inférieurs à 8.500 €.
- Avis favorable quant au compte 2012 de la fabrique d'église de Glabais.
- Les recettes se sont élevées à 19.517 €. Les dépenses se sont élevées à 7.416 €. Le compte présente donc un boni de 12.100 €.
- Avis favorable quant au budget 2013 de la fabrique d'église de Glabais.
- Les recettes prévues s'élèvent à 20.750 €. Les dépenses prévues s'élèvent à 20.750 €. Le budget est donc équilibré.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'installation d'un nouvel éclairage au terrain de football du F.C. Houtain. Budget : 60.000 € avec l'introduction d'une demande de subside auprès d'Infrasport.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un Marché de fournitures pour l'achat de matériaux de voirie et de construction à prix fixe pour les années 2014 et 2015. Inventaire indicatif : 86.000 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour le remplacement de la totalité des châssis de la cure de Ways. Estimation de la dépense : 17.000 €.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour désigner un auteur de projet qui sera chargé du contrôle et de la direction des travaux de rénovation du bâtiment, destiné à devenir le pôle culturel de Genappe.
- Estimation de la dépense : 72.000 €
- Approbation de la liste des travaux financés à 50% par La Région wallonne dans le cadre de son plan d'investissement pour un montant total de 2.924.814 € pour les années 2013 à 2016. Les autres 50% étant financés par la Ville.

Enseignement

- Ratification du tarif des repas scolaires des écoles communales. Les repas comprennent un potage, un plat et un dessert. Repas maternel : 4€, repas primaire : 4,50 €, bol de potage : 0,50 €.
- Approbation du Règlement d'ordre intérieur sur la facturation des cours de natation, des repas et des périodes d'accueil extrascolaire.

Population

Approbation d'un marché de fourniture pour l'achat de packs biométriques pour la délivrance de passeports biométriques et de la nouvelle carte de séjour pour non européens, le montant estimatif de la dépense est de 6500 €.